

le versement du cautionnement fourni en titres entre les mains du greffier du tribunal ou de la Cour (p. 3070) ; Promesse d'une circulaire prévoyant qu'il ne sera pas demandé de cautionnement à l'inculpé dépourvu de moyens (p. 3071) ; Art. 198 : Amendement de M. Denis prévoyant la publicité des débats et permettant aux conseils d'être entendus sur leur demande (p. 3078) ; Art. 228 : Amendement de M. Fauchon tendant à exclure des sanctions prévues à cet article applicables aux officiers de police judiciaire, les maires et les adjoints (p. 3087) ; — du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention judiciaire entre la France et la Tunisie : *Hommage à la justice française en Tunisie* [25 juin 1957] (p. 2930, 2931) ; — du projet de loi portant reconduction de la loi du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre des mesures exceptionnelles : *Prochain jugement de l'assassin d'Ali Chekkal* [16 juillet 1957] (p. 3653) ; — du projet de loi sur les institutions d'Algérie : *Sa demande de suspension de séance* [27 septembre 1957] (p. 4414). — Présente sa démission de *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* [30 septembre 1957] (p. 4464). — Sa démission de *Ministre de la Justice, Garde des Sceaux* (Cabinet Bourguès-Maunoury) est acceptée le 16 octobre 1957 (séance du 18 octobre 1957, p. 4509). — Cesse d'expédier les affaires courantes [6 novembre 1957] (*J.O.* du 6 novembre 1957, p. 10451).

#### En qualité de Député :

Prend part à la discussion : du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, CRÉDITS MILITAIRES, SECTION AIR : *Succès de la loi-programme de 1950 dans le domaine civil et militaire, évolution constante des techniques d'armement, politique anglaise en matière d'engins offensifs, danger d'une diminution des armes conventionnelles sans armes thermo-nucléaires* [28 février 1958] (p. 1148, 1149) ; *Economies réalisables par le regroupement de certains services* (p. 1149, 1150) ; — d'urgence d'un projet de loi et d'une proposition de résolution concernant la mise en œuvre du Code de procédure pénale : *Nécessité de mesures d'applications préalables à la mise en vigueur de la réforme* [13 mars 1958] (p. 1570, 1571). — Est nommé *Ministre d'Etat, chargé du Sahara* (Cabinet Pierre Pflimlin) [14 mai 1958] (*J.O.* du 14 mai

1958, p. 4623). — Présente sa démission de *Ministre d'Etat, chargé du Sahara* le 28 mai 1958. Cette démission est acceptée le 31 mai 1958 (séance du 1<sup>er</sup> juin 1958, p. 2575). — Cesse d'expédier les affaires courantes [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279). — S'excuse de son absence [24 avril 1956] (p. 1489), [15 mai 1956] (p. 1851), [26 juin 1956] (p. 3019), [25 juillet 1956] (p. 3579), [23 octobre 1956] (p. 4277), [22 novembre 1956] (p. 5016), [16 mai 1957] (p. 2466), [12 novembre 1957] (p. 4729). — Obtient des congés [24 avril 1956] (p. 1489), [26 juin 1956] (p. 3019), [25 juillet 1956] (p. 3579), [23 octobre 1956] (p. 4277), [22 novembre 1956] (p. 5016), [16 mai 1957] (p. 2466), [12 novembre 1957] (p. 4729).

#### CORNUT-GENTILLE (M. Bernard), (N.P.).

*Ministre*

(Cabinet Charles DE GAULLE)

1<sup>er</sup> juin 1958,

*Ministre de la France d'outre-mer*

du 3 juin 1958 au 8 janvier 1959.

Est nommé *Ministre* (Cabinet Charles de Gaulle) [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279). — *Ministre de la France d'outre-mer* (Cabinet Charles de Gaulle) [3 juin 1958] (*J.O.* du 4 juin 1958, p. 5327).

#### COSTE-FLORET (M. Alfred), Député de la Haute-Garonne (M. R. P.).

Son élection est validée [16 février 1956] (1) (p. 331). — Est nommé membre : de la Commission de l'intérieur [2 juillet 1957] (p. 3112), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; de la Commission des affaires étrangères [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est nommé juge suppléant de la Haute Cour de justice constitutionnelle [5 mai 1956] (p. 1798). — Est nommé à nouveau à ce poste faute d'avoir prêté serment dans les délais requis [20 juin 1956] (p. 2772).

#### Dépôts :

Le 21 février 1956, une proposition de résolution tendant à décider la révision des articles 9,

(1) En lieu et place de M. Calmel, non validé.